Villeneuve-lès-Bouloc

COMMUNAUTE de COMMUNES du FRONTONNAIS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FRONTONNAIS

BULLETIN MUNICIPAL - MARS 2013

Le Mot des Elus

Comme cela était prévu, la communauté de communes du Frontonnais a vu le jour le premier janvier dernier. Préalablement, le 19 décembre 2012, avait eu lieu l'installation du bureau au cours de laquelle le président (Christian Faurie, maire de Bouloc), sept vice-présidents et deux membres furent élus. Toutes les communes sont donc répresentées au bureau.

Conformément aux statuts, Villeneuve-lès-Bouloc est représentée au sein du conseil communautaire par deux délégués : André Gallinaro, maire, qui occupe le poste de vice-président chargé de la voirie, et Sophie Tirman.

Il convient de rappeler que, d'une part, l'adhésion à une communauté de communes était une ***obligation légale*** *à laquelle il fallait se conformer à partir de cette année, et que, d'autre part, pour des raisons historiques aussi bien que géographiques, ces communes du Frontonnais constituent les partenaires naturels de Villeneuve.*

L'année 2013 sera aussi marquée par le lancement effectif de la réalisation de notre double projet de réhabilitation de l'ancienne mairie et de construction d'une médiathèque qui lui sera associée. Vous trouverez, dans ce bulletin, une description de cet ensemble aux multiples facettes, comprenant non seulement des espaces de lecture, de consultation d'ouvrages et d'expositions temporaires, mais aussi deux salles de réunion dont disposeront les associations au premier étage de l'ancienne mairie, inoccupé depuis des décennies.

ETAT-CIVIL

Naissances :

Le 11 décembre 2012
LEYGUE Ethan, Luka

Le 17 décembre 2012
BERGO Lola, Emmie

Le 18 décembre 2012
SENAUX Elise, Aimée

Le 21 décembre 2012
EDDARHOUR Adame

Le 23 décembre 2012
RODRIGUEZ Evan, Louis, Santos

Le 9 javier 2013
PALMERO Marzio, Joseph, Roger

Le 20 janvier 2013
GAUZIGNAC Elsa, Victoire

Le 18 février 2013
OULDAA Bilal

Le 23 février 2013
ROLAND-GOSSELIN Samuel

Le 25 février 2013
HENRIC Maeva, Laetitia

Décès :

Le 3 février 2013
RAYNAUD Alain, Yves

HAUTE-GARONNE
CONSEIL GENERAL

Ghislaine CABESSUT,
Conseillère Générale du Canton de Fronton,
assurera une permanence destinée au public en la Mairie de Villeneuve

le mercredi 17 Avril 2013 de 9 h à 12 h.

Les personnes souhaitant la rencontrer doivent prendre rendez-vous auprès de son assistante **Sophie Durand au 05 34 33 33 76.**

Françoise IMBERT,
députée de la 5ème circonscription de Haute-Garonne

vous communique ses nouvelles coordonnées :

• 17, allée des Mauges, BP 70122
31772 COLOMIERS cedex
Tél : 05 34 26 03 90 – Fax : 05 61 78 61 94

• 28, route de Fronton – 31140 AUCAMVILLE
Tél : 05 62 80 45 88 pour rendez-vous

Email : imbert.francoise@wanadoo.fr

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU FRONTONNAIS

Symbolique du logo :

Sa définition s'appuie sur la représentation symbolique des éléments significatifs qui composent notre territoire. La couleur verte représente la partie du territoire située dans la vallée de la Garonne. L'ocre symbolise les coteaux du frontonnais et les terrasses du Tarn. Les deux barres bleues rappellent, l'une horizontale, le Girou, l'autre verticale, le canal latéral à la Garonne. Enfin, le gris représente l'autoroute A62 qui traverse aussi, le territoire de la Communauté de Commune du Frontonnais.

L'élection du bureau de la CCF a eu lieu le 19 décembre 2012, il comprend dix membres représentant les dix communes. La composition est la suivante :

De gauche à droite : Louis Vidal, maire de Castelnau d'Estrétefonds - Edmond Aussel, maire de Saint-Rustice - Philippe Petit, maire de Saint-Sauveur - Marie-Hélène Champagnac, maire de Fronton - Christian Faurie, maire de Bouloc - André Gallinaro, maire de Villeneuve-lès-Bouloc - Jeanine Gibert, maire de Gargas - Jean-Paul Vassal, maire de Villaudric – Michel Laynat, maire de Cépet - Patrick Parpillault, conseiller municipal à Vacquiers.

André Gallinaro, maire, occupe ainsi le poste de vice-président chargé de la voirie, et Sophie Tirman, maire adjoint en charge du personnel et de l'enfance, fait partie de la commission Social – Enfance et Jeunesse au niveau de l'intercommunalité.

La coopération intercommunale sur notre canton est historique. Depuis longtemps déjà, les communes pratiquent l'intercommunalité par leur adhésion à divers syndicats intercommunaux (eau, électricité, gestion des rivières, ordures ménagères, voirie, instruction des actes d'urbanisme, chantiers d'insertion etc…). Le regroupement en communauté de communes, qui s'inscrit dans le cadre de la simplification administrative locale, se traduit par la dissolution du Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de Fronton et du Syndicat Intercommunal de Voirie.

Ce qui change pour les villeneuvois

Il y aura d'une part un transfert de compétences existantes, d'autre part des services existants mis en commun auxquels ont accès tous les habitants de la CCF. Dans un deuxième temps, de nouveaux services seront mis en place.

Pour Villeneuve, le transfert de compétences concerne la voirie et le portage des repas : ces domaines sont désormais administrés par la CCF. La voirie communale devient intercommunale et, en conséquence, lorsque notre personnel travaille sur la voirie, cela entre dans le cadre de l'intercommunalité et il est donc rémunéré par celle-ci pour le temps de travail consacré à la voirie.

En ce qui concerne les services mutualisés auxquels ont accès les villeneuvois, il s'agit :

• Services Jeunesse

Depuis le 1er janvier 2013, les structures jeunesse existantes (CAJ ou PAJ) à Bouloc, Castelnau d'Estretefonds, Fronton et Villaudric accueillent les jeunes résidant à Villeneuve-lès-Bouloc et dans toutes les communes du territoire de la CCF. Ces structures proposent des animations, sorties et séjours pendant les temps de loisirs et sont gérées par l'Association Loisirs Education et Citoyenneté. L'adhésion annuelle est de 15 euros et permet aux jeunes de 11 à 17 ans d'accéder aux activités proposées dans les 4 services. N'hésitez pas à vous renseigner auprès du secrétariat de la Mairie.

• Petite Enfance

Les crèches de Bouloc, Fronton, Castelnau d'Estretefonds sont désormais intercommunales. Au 1er septembre 2013, la commune de Villeneuve-lès-Bouloc disposera de quelques places dans ces crèches en plus de celle qui lui est attribuée à la crèche BéBéBiz de Bruguières. Si vous êtes intéressé, des imprimés sont disponibles à la Mairie pour vous inscrire sur les listes d'attente.

• Par ailleurs, **la halte garderie intercommunale de Fronton** propose un accueil collectif occasionnel pour des enfants de 18 mois jusqu'à l'entrée en maternelle. Pour tout renseignement et inscription, contactez le secrétariat de la Halte Garderie au 05 62 79 08 85.

• Transport à la demande

Le service de transport à la demande qui existe à Bouloc est désormais accessible aux Villeneuvois qui répondent à l'un des critères suivants : personne de 65 ans et plus, isolée, handicapée ou atteinte d'une invalidité temporaire (sortie d'hospitalisation etc…). Selon ses disponibilités, ce service assure le transport des bénéficiaires pour des rendez-vous médicaux, paramédicaux ou vers certains commerces de proximité. Pour toute demande, contactez la Mairie.

• Balayage mécanisé

A partir du mois d'avril le balayage mécanisé interviendra une fois par mois dans notre village.

• Police intercommunale

A partir du 2ème semestre 2013 un agent supplémentaire sera recruté et interviendra dans les petites communes.

L'impact sur la fiscalité

Le montant des charges transférées par les communes s'élève à 5 160 000 euros, et pour Villeneuve à 204 000 euros.

L'impact sur la fiscalité de chaque commune est variable, chacune d'entre elles ayant ses propres taux d'imposition des quatre taxes (Taxe d'Habitation, Taxe Foncière, Taxe Foncière sur les terrains non bâtis, Contribution Foncière Economique). Chaque conseil municipal conserve son autonomie dans ce domaine.

La communauté de communes percevra une dotation de fonctionnement de l'Etat. Cette recette nouvelle viendra atténuer les charges de fonctionnement. Elle est estimée à environ 120 000 euros en 2013 et à 240 000 euros en 2014.

La nouvelle CCF s'appuie largement sur les structures qui préexistaient au travers des syndicats intercommunaux SIV (voirie, urbanisme, BDT) et SIVOM (ordures ménagères), des compétences qui faisaient l'objet d'une forte activité (social, enfance et jeunesse) et des compétences à développer (logement, développement touristique, construction et gestion d'équipements culturels et sportifs).

COMPÉTENCES

Aménagement espace

Vice-Président : Philippe PETIT

SCOT – Aires d'accueil des gens du voyage.
Contractualisation de Pays Tolosan.
Instruction des actes d'urbanisme.
Banque de Données Territoriales (Cadastre, photo aérienne, PLU, renseignements d'urbanisme).

Voirie

Vice-Président : André GALLINARO

Création, aménagement et entretien des voies des parkings et dépendances.
Travaux sur RD - Réseau d'eau pluviale - Pistes cyclables.
Banque de Données Territoriales (Réseaux).
Actes administratifs.

Protection de l'environnement

Vice-Présidente : Janine GIBERT

Collecte et traitements des déchets.
Gestion de l'ancienne décharge de Villeneuve-lès-Bouloc.

Social

Vice-Président : Louis VIDAL

Solidarité : Aides à la personne - Chantiers d'insertion - Forum social - Maison de l'emploi.

Vice-Présidente : Marie-Hélène CHAMPAGNAC

Enfance-Jeunesse : Crèches - Relais Assistantes Maternelles(RAM) – Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) - Point Accueil Jeunes (PAJ) - Centre d'Information Jeunes (CIJ) - Centres de loisirs.

Développement économique

Vice-Président : Jean-Paul VASSAL

Gestion des zones d'activités.
Promotion économique du territoire.
Service d'accueil des entreprises.

Logement

Vice-Président : Michel LAYNAT

Plan Local de l'Habitat (PLH).
Office Public de l'Amélioration de l'Habitat (OPAH).
Logements d'urgence.

Développement touristique

1er Membre : Patrick PARPILLAULT

Promotion touristique du territoire.
Office de tourisme.
Sentiers de randonnées.

Construction et gestion d'équipements culturels et sportifs

2ème Membre : Edmond AUSSEL

Ecole de musique.
Autres équipements.

SITES

Siège CCF : Fronton
Les services fonctionneront sur quatre sites : deux à Bouloc (Direction administrative – voirie et urbanisme) et deux à Fronton (Pôle social et Ordures Ménagères).

RÉPARTITION DES MEMBRES :

- Bouloc (4211 habitants) : 5 délégués
- Castelnau d'Estrétefonds (5397 habitants) : 6 délégués
- Cépet (1491 habitants : 3 délégués
- Fronton (5489 habitants) : 7 délégués
- Gargas (618 habitants) : 2 délégués
- St-Rustice (439 habitants) : 2 délégués
- St-Sauveur (1726 habitants) : 3 délégués
- Vacquiers (1313 habitants) : 2 délégués
- Villaudric(1396 habitants) : 3 délégués
- Villeneuve-lès-Bouloc (1026 habitants) : 2 délégués

RÉNOVATION DE L'ANCIENNE MAIRIE CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE

L'origine du projet de la médiathèque et de la rénovation de l'ancienne mairie est le fruit de plusieurs constats : une fréquentation croissante de la médiathèque, des locaux exigus, un besoin de salles de réunion et d'activités dédiées aux associations, l'existence d'un bâtiment dont l'étage est inoccupé et délabré et dont le rez-de-chaussée est à adapter et à rénover.

Afin de mener à bien ce projet, le conseil municipal a confié au cabinet d'études SCET une mission d'évaluation des besoins, la rédaction d'un cahier des charges destiné aux architectes et une assistance à l'appel d'offres.

Le 10 juillet 2012, le conseil municipal validait un avant-projet comprenant d'une part, la réalisation d'une construction neuve abritant la médiathèque située en extension de plain-pied du bâtiment de l'ancienne mairie, offrant des espaces d'accueil, de consultation et de stockage des livres et d'exposition ; et, d'autre part, la réhabilitation de l'ancienne mairie elle-même pour la transformer en un espace dédié à la garderie et à la bibliothèque scolaire en rez-de-chaussée et comportant deux salles de réunion ou d'activités accessibles aux handicapés à l'étage.

Sur la base de l'avis de la commission des marchés réunie le 6 septembre 2012, après ouverture et analyse des 23 candidatures, une liste de trois postulants admis à concourir a été arrêtée : le cabinet VALLADAS Christian, le cabinet Atelier A4 et le cabinet AVELLANA Michel. Les trois candidats ont remis leurs offres le 26 octobre 2012. Après l'analyse de celles-ci, les auditions individuelles et négociations sur les projets ont été engagées.

A l'issue de la réflexion menée au sein d'un groupe de travail comprenant notamment des représentants des utilisateurs, le personnel et les bibliothécaires, la commission des marchés, réunie le 27 novembre pour émettre un avis sur le choix du maître d'œuvre, a proposé le classement suivant : 1- Cabinet AVELLANA Michel ; 2- Cabinet VALLADAS Christian ; 3- Cabinet Atelier A4.

Le conseil municipal, par une délibération du 27 novembre 2012, s'est donc prononcé sur l'attribution de la maîtrise d'œuvre du projet au cabinet AVELLANA Michel. Le vote y a été majoritairement favorable (une voix contre).

L'avant-projet sommaire tel que figurant ci-dessous a été présenté, d'une part, aux personnes qui ont participé à la réflexion, et d'autre part, à la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et au Conseil Général qui, dans une lettre adressée récemment à Monsieur le Maire, a exprimé son soutien sans réserve au projet, aussi bien dans sa finalité que dans les modalités de sa réalisation.

Le projet va continuer d'être affiné en relation avec les architectes. Les prochaines étapes sont l'avant projet détaillé et le permis de construire. Les travaux pourraient commencer au quatrième trimestre 2013 pour une livraison à la rentrée de septembre 2014.

DISTINCTION

Le 4 janvier dernier, à l'occasion de la cérémonie des vœux, monsieur le Maire, André Gallinaro, a remis à Roger Rigaud, membre du personnel communal, la médaille d'argent du travail afin de le récompenser des vingt années de service au cours desquelles ses qualités professionnelles et humaines ont été appréciées de tous. C'est avec beaucoup d'émotion que, dans sa réponse, le récipiendaire fit part de l'attachement qu'il éprouvait à l'égard des habitants de Villeneuve qu'il considérait, en quelque sorte, comme un cercle familial.

INSCRIPTIONS RENTRÉE SCOLAIRE 2013-2014

Vous avez des enfants susceptibles d'intégrer l'école en septembre 2013 (nés avant le 31 décembre 2010) ?

Pensez à prendre contact avec la mairie ou l'école (si ce n'est déjà fait) pour faire connaître :

- vos noms et adresse (électronique et postale)
- l'état-civil des enfants afin de recevoir les courriers concernant les inscriptions qui se dérouleront courant avril.

Vous pouvez passer en mairie ou bien envoyer ces éléments par voie électronique à l'école à l'adresse suivante : villeneuve.ecole@wanadoo.fr

Vous pouvez également envoyer ces informations pour les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 mars 2011. Toutefois, en l'état actuel des prévisions, nous ne prévoyons pas de rentrée en Toute petite Section.

Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2013 se dérouleront du mardi 2 avril au vendredi 12 avril 2013 :

Mardis 2 et 9 avril : de 9 h à 12h et de 16 h 30 à 18 h
Lundi 8 et jeudis 4 et 11 avril : de 16 h 45 à 18 h
Vendredis 5 et 12 avril : de 16 h 45 à 19 h

Si vous ne pouvez venir à ces dates, vous pouvez laisser un message à **villeneuve.ecole@wanadoo.fr** ou par téléphone au **05.61.82.09.64**.

Documents à fournir le jour de l'inscription :

- Attestation de résidence délivrée par la mairie
- Livret de famille
- Carnet de santé

REPAS DES AÎNÉS

Près de 100 personnes de plus de 60 ans se sont retrouvées pour partager un moment festif. Les membres du Conseil Municipal et du CCAS ont ainsi œuvré toute la journée pour que cette fête soit réussie ; sans oublier le personnel communal qui a préparé un savoureux repas.

Une belle journée où la joie et la bonne humeur étaient de mise...

RÉSERVATION DE LA SALLE POLYVALENTE

La vocation première de cette salle est d'accueillir les activités des associations. Toutefois, sous réserve de disponibilité, elle peut être réservée uniquement par les villeneuvois à titre personnel.

La disponibilité de cette salle peut être demandée par appel téléphonique à la mairie au 05 61 82 02 29, cependant aucune réservation n'est acceptée par téléphone. Un formulaire réservé à cet effet est à compléter en mairie. Les informations d'occupation des salles sur le site internet de la commune sont données à titre indicatif.

Tarifs de location

Location salle : 150 euros - **Chauffage :** 65 euros - **Caution :** 300 euros (*le chèque de caution sera restitué après état des lieux*) Attestation d'assurance obligatoire pour la location.

ABOIEMENTS

Quoique le chien soit le meilleur ami de l'homme, les aboiements du chien de votre voisin peuvent vite devenir très gênants s'ils sont continus ou répétés. Plus du tiers des nuisances sonores sont causées par les aboiements de chiens. Les propriétaires ou possesseurs d'animaux doivent prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

MARCHÉ DE PLEIN VENT DE FRONTON DU JEUDI MATIN

ALLEZ-Y EN NAVETTE !!

Pour 1 euro l'aller-retour, allez au marché de Fronton directement depuis votre village
Horaire de retour : 11h30
Le chauffeur vous aidera si vous êtes chargé !

PRATIQUE, ÉCONOMIQUE ET ÉCOLOGIQUE : N'HÉSITEZ PAS !

CASTELNAU-D'ESTRÈTEFONDS
Fontaines à 9h

BOULOC
Café des Sports à 9h05

VILLENEUVE-LÈS-BOULOC
Place de la Mairie à 9h08

SAINT-SAUVEUR
Mairie à 9h12

CEPET
Arrêt de bus - 9 mars 1942 - D20 à 9h28

GARGAS
Eglise à 9h28

VACQUIERS
Place de la Mairie à 9h32

VILLAUDRIC
Salle des Fêtes à 9h46

Renseignements :
Marie de Fronton
05 62 79 92 10

MÉDIATHÈQUE

Le coup de cœur des Bibliothécaires

C'est un pays glacé, au-delà du cercle polaire arctique. Au nord de la Scandinavie, il étend ses hauts-plateaux à perte de vue. Son horizon est infini.

En janvier, quand le soleil renaît en Laponie après la nuit polaire, les hommes retrouvent leur ombre et l'immensité reprend vie.

C'est le pays des Samis, éleveurs de rennes. Ils vivent encore selon leurs traditions, celles des chamans, des chants lancinants et des tambours qui racontent leur histoire.

Quand le 10 janvier, à Kautokeino, un tambour est volé et que l'on retrouve un éleveur de rennes assassiné, les enquêteurs de la police des rennes, Klemet le Lapon et Nina sa jeune coéquipière, se lancent dans une poursuite qui va révéler des conflits dramatiques et les mystères d'un peuple inconnu.

Olivier Truc, journaliste et documentariste, signe ici un premier roman policier où la nature dicte sa loi et fascine ceux qui la découvrent.

Mais c'est la voix d'un anthropologue qui nous touche et nous retient. Celle qui nous parle d'un peuple colonisé, exploité, aujourd'hui marginalisé, et dont la culture est en survie.

Un cœur bat sous la neige et ne s'arrêtera qu'à la mort du dernier Lapon.

ALAE - ALSH

REPAS DU CCAS

Comme chaque année les enfants de l'accueil de loisirs ont participé à la décoration des menus, proposés lors du repas offert aux ainés, par la municipalité.

Suite à la mise en place d'un atelier photo puis en s'inspirant des scènes du célèbre photographe Robert Doisneau, nous avons offert aux personnes présentes, quelques clichés, des enfants de Villeneuve-lès-Bouloc.

Nous vous remercions pour les gentils messages que vous avez laissés pour les enfants sur le livre d'or de l'Accueil de Loisirs Autour de l'Ecole (ALAE).

VILLENEUVE-LÈS-BOULOC FAIT SON CARNAVAL
Samedi 23 Mars à 15 h

Le **Centre de Loisirs**, le **Comité des fêtes** et l'**Association des Parents d'Elèves** proposent aux petits et grands de défiler avec Monsieur CARNAVAL au cœur du village.

Au programme de cet après-midi : défilé dans le village, goûter offert aux enfants, procès et adieu à Monsieur CARNAVAL sur le terrain de foot.

Si le temps n'est pas au beau, des jeux dans la salle remplaceront le défilé.

Et la boum des enfants clôturera cette belle journée.

Confectionnez les plus beaux costumes ; nous vous attendons nombreux !

ALAE / ALSH, Comité des Fêtes, APE

LES RENDEZ-VOUS DE FIN D'ANNÉE ONT ÉTÉ ARRÊTÉS :

• **LA KERMESSE DE L'ECOLE,** le vendredi 28 juin 2013

• **VIDE-GRENIER,** le dimanche 30 juin 2013 de 9 heures à 18 heures sur la place de la Mairie

Les bulletins d'inscription seront disponibles à la Mairie - Le nombre d'emplacements étant limité, les parents d'élèves et les habitants de Villeneuve-lès-Bouloc sont prioritaires pour la réservation. La date limite pour la réception des inscriptions est fixée au lundi 24 juin 2013.

Bonjour à tous !

En ce début d'année 2013, le Comité des Fêtes a connu une restructuration au sein de son bureau. Arnaud SAVY a succédé à Jérôme TERRAL au poste de président, tandis que Jonathan AUREL et Hugo LATOUR sont devenus respectivement trésorier et secrétaire. Cette nouvelle équipe, entourée d'une dizaine d'autres jeunes, souhaite continuer à s'investir dans la vie du village et à vous faire passer de bons moments. Dans cette optique, trois manifestations sont prévues en 2013 :

• **Le carnaval** qui débutera à 15 h sur la place du village le samedi 23 mars, est organisé en collaboration avec l'ALAE, et l'APE.

• **La soirée caritative du 25 mai** a pour but de récolter des fonds au profit de l'association « ***Solidarité Bouchon 31*** » qui facilite l'achat de matériel pour personnes à mobilité réduite.

• **La fête locale, les vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 juillet,** avec soirées animées et un repas le samedi soir.

Nous serons heureux de vous retrouver ces jours-là et sommes ouverts à la venue de nouveaux membres actifs.

A bientôt !

Le Comité des Fêtes

CONCOURS DE BELOTE

VLB Pétanque organise un vendredi sur deux (semaines paires) un concours de belote qui a lieu à la salle de la mairie dès 20h30.

Vous êtes déjà nombreux à venir jouer et passer un moment convivial.

En cette période hivernale, la « Belote » vous ouvre ses portes, les beaux jours quant à eux annonceront le retour des concours de Pétanque.

Une permanence se tiendra dans les locaux de la Pétanque derrière la salle des fêtes, à partir du mois d'avril ou par téléphone au 05.61.82.54.53.

Tout changement sera annoncé par écrit sur le portail du local.

Nous vous attendons nombreux.

Le Bureau VLB Pétanque

QU'EST-CE QUE LE TAI CHI CHUAN ?

Le Tai Chi Chuan est une pratique corporelle chinoise ancestrale.

C'est un art martial dit "interne" accessible à tous.

Les mouvements de combat stylisés s'enchaînent avec lenteur et s'effectuent dans la plus grande détente, ce qui n'exclut pas des exercices à deux ou avec une arme (épée, éventail, bâton…).

La pratique régulière du Tai Chi Chuan permet une intensification de la circulation de l'énergie vitale dans le corps et procure ainsi de multiples bienfaits :

• Développe la souplesse, l'équilibre, la coordination, le souffle mais aussi la mémoire, la concentration.

• Permet, au-delà des tensions qui se dénouent de retrouver le calme intérieur et une sensation de plénitude.

Cette technique propose un travail progressif dans une attitude respectueuse des limites de chacun.

Mon enseignement exclut toute compétition.

L'activité est proposée par l'association Energie & Harmonie

Pour tout renseignement contacter notre animatrice diplômé Stéphanie Oules :

• 06 15 56 53 46 - energieharmonie@yahoo.fr - www.enearm.com

Cette activité est proposée à Villeneuve-lès-Bouloc pour les adultes, les mardis de 20h30 à 21h30 sauf vacances scolaires.

LE FOYER DE VILLENEUVE-LÈS-BOULOC

THÉÂTRE-COMÉDIE - *Samedi 18 mai à 19h*

L'Association Frontonnaise de Théâtre Art et Comédie (AFTAC) vient nous régaler avec « **Le Jeu de la Vérité** », comédie de Philippe LELLOUCHE.

Trois jeunes quadras, copains d'enfance, se réunissent une fois par semaine. Fabrice, chef de cabinet ministériel, marié ; Pascal, en instance de divorce ; et Jules, comédien, célibataire. Jules annonce qu'il a retrouvé Margaux, la "Bombe" du lycée dont ils étaient fou amoureux, et qu'elle assistera à leur dîner. Les pronistics vont bon train jusqu'à son arrivée, qui provoquera une surprise...

La représentation de théâtre sera suivie par un repas avec les comédiens. Chacun apporte sa ou ses spécialités culinaires, le Foyer s'occupe des boissons.

PROCHAINEMENT : DÉMARRAGE DE L'ATELIER PITCHOUNES

Le Foyer est heureux d'annoncer le démarrage, en partenariat avec des assistantes maternelles, de son activité parents-enfants. Cet atelier réunira des parents (ou assistantes maternelles, grands-parents, etc...) avec leurs jeunes enfants pour partager une matinée conviviale autour de Jean Pompignac, spécialiste de l'Eveil Artistique pour moins de 3 ans. Cet « **Atelier Pitchounes** » se déroulera principalement les lundis matins.

Contact : Jean-Christophe Babinet au 06 18 61 38 00 et http://le-foyer-de-villeneuve.org

FORMATION, COMPÉTITION, CONVIVIALITÉ AU VBBASKET

Le Vacquiers Bouloc Villeneuve-Lès-Bouloc Basket se place en termes d'effectif dans les 10 premiers clubs de basket parmi les 64 que compte la Haute-Garonne.

Grâce à l'aide de la municipalité et aux bénévoles, le VBB apporte du dynamisme et de la convivialité à notre village.

LES MANIFESTATIONS

Les dirigeants et bénévoles travaillent constamment au bon fonctionnement de cette grosse structure. Pour consolider le budget mais aussi pour entretenir les relations et les échanges inter générationnels, ils mettent en place des événements.

- Le 26 janvier, **un repas à thème** (tenue White&Blue) a réuni quelque 140 licenciés et proches du VBB. Après l'apéritif et un excellent repas, la soirée s'est poursuivie en musique et petits et grands se sont retrouvés sur la piste de danse jusqu'à une heure tardive.

- Le dimanche 24 mars se tiendra à Vacquiers **le grand loto traditionnel du club** : à gagner au fil des quines et des cartons pleins appareil photo, cave à vins, tablette numérique, grand téléviseur et de nombreux autres lots.

- Le samedi 25 mai : **la fête du club et l'Assemblée générale** ; cette journée se veut festive, sportive et studieuse pour les licenciés et leurs parents.

- Le 26 mai aura lieu **le 3ème Vide-greniers du club** sur la place de Vacquiers.

- Les 15 et 16 juin le traditionnel **Tournoi des vétérans** se déroulera au gymnase de Villeneuve-lès-Bouloc.

- Le 22 juin **un tournoi de pétanque et un repas ouvert à tous** clôtureront la saison en musique et en dansant.

LE SPORTIF

Les équipes garçons et filles de jeunes jouent jusqu'à fin avril les derniers matches de leur championnat : départemental ou inter départemental pour certains, régional pour les Benjamins, Benjamines, Cadettes et Cadets (en entente avec Launaguet) en Top 16. Viendront ensuite les phases finales que peuvent accrocher certaines équipes.

Les poussins et poussines ont beaucoup progressé et les résultats sont très encourageants.

Les séniors Garçons (2 équipes dont une en Régionale 1) défendent âprement les couleurs du club et les résultats sont irréguliers mais satisfaisants.

Les 2 équipes de Séniors filles se battent pour la montée en catégorie supérieure : c'est à leur portée ; encore quelques matchs décisifs.

Formation, compétition et convivialité sont les trois piliers du club. Entraineurs, bénévoles, licenciés et parents se retrouvent lors des manifestations et des matchs dans une joyeuse ambiance. Ces rencontres donnent une âme au VBB et chacune des 3 municipalités participe à cette réussite.

Site : www.vbb-basket.fr

Contact : B. Penavayre (Président) 05 61 84 99 50
Maryse Decroocq : 05 61 82 08 15

COMITÉ DE JUMELAGE

L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage Vacquiers-Bouloc-Villeneuve-lès-Bouloc-Blansko s'est déroulée ce mardi 5 mars à 20h45 en Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc. Le particularisme de ce Comité (structure para-municipale) est de nécessiter la présence des Maires des trois communes dans ce qui est nommé « *Comité de Surveillance* ». En effet dans une Convention signée en 2009, les différentes Municipalités ont confié à ce Comité la mission d'animer, de favoriser, d'impulser des échanges entre les habitants de Vacquiers, Bouloc, Villeneuve-lès-Bouloc et ceux de Blansko (République Tchèque).

Ainsi les Maires Prat-Faurie-Gallinaro, les Conseillers Municipaux Marty – Portes et les membres du Comité ont pu prendre connaissance des rapports d'activités et financier de cette association. Durant l'année 2012 le Comité A pu mettre en œuvre :

- Accueil des vétérans Basket et des jeunes « trentenaires » (les jeunes qui étaient des premiers échanges en 1997. Une nouveauté : le séjour de 10 jeunes de 15 à 17 ans avec hébergement dans des familles (les cadets du VBB). Monsieur le Maire de Blansko était présent lors de ces rencontres.
- Séjour d'une jeune étudiante de Blansko dans deux familles de Bouloc
- Présence au Forum des Associations de Bouloc
- Séjour à Blansko pour une Délégation du Comité : invitation pour assister aux Fêtes de la Saint-Martin
- Les liens tissés avec la ville de Scandiano (Italie), ville jumelée avec Blansko, ont permis l'accueil à Bouloc d'élèves et d'enseignants des écoles hôtelières de Toulouse et de Blansko (avec une cérémonie d'intronisation par la Confrérie des vignerons du Frontonnais)

Des projets sont en discussion : avec l'association des Dauphins du Frontonnais et une demande a été formulée pour l'accueil de jeunes lycéens de Blansko (les jeunes du Comité des Fêtes de Villeneuve-lès-Bouloc étaient présents à cette Assemblée Générale et pourraient faire partie de ce projet).

Le bilan financier montre une gestion saine des subventions versées par les trois communes et la cotisation a été fixée à 10 euros.

Cette réunion s'est terminée dans la bonne humeur autour d'un verre de l'amitié.

COMITÉ D'ENTENTE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIME DE GUERRE

Le bureau vous informe que l'assemblée générale du Comité se tiendra le jeudi 28 mars à 18h à la Mairie de Villeneuve-lès-Bouloc en vue de la réorganisation et l'élection d'un nouveau bureau.

ASSOCIATION AVENIR DE LA RD45 ET DE SES VOIES ADJACENTES

PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RD45
Tronçon EUROCENTRE / MASSERIBAUT / RD14

Ce qui a été réalisé après l'Assemblée Générale constitutive de l'association le 5 octobre,

• Statuts déposés à la préfecture le 15 octobre.

• Courriers envoyés le 26 octobre aux 9 maires des communes impactées, aux présidents et aux directions des services du Conseil Régional et du Conseil Général, à la députée et à son suppléant, à la conseillère générale, ainsi qu'aux services de gendarmerie.

• Parution au Journal Officiel de la création de l'Association « **Avenir de la RD45 et de ses voies adjacentes** » le 10 novembre.

• Rencontre avec madame Ghislaine Cabessut (Conseillère générale) le 14 décembre.

• Engagement de participer aux réunions techniques du projet par courrier du 24 décembre.

• Ouverture du compte bancaire et souscription d'assurance.

• 3 réunions du Conseil d'Administration.

• Courrier aux services de Gendarmerie pour demandes des contrôles de vitesse et tonnage.

et à venir,

• Rencontre avec la Direction de la Voirie et des Infrastructures du Conseil Général (Villemur) dans le courant du mois de mars.

• Elaboration de la lettre d'informations pour diffusion auprès des adhérents.

Le « Père Noël vert » du SECOURS POPULAIRE

Nous partons avec nos sacs pleins de jouets pour le secours populaire de FENOUILLET.

Après les folles grimaces aux voitures, nous sommes enfin arrivés !

Nous avons posé nos trésors et nous sommes entrés dans un hangar rempli de jouets et de nourriture.

Jean-Marc, le responsable de la logistique nous a accueillis au dépôt du secours populaire, il nous a présenté son équipe. Nous, les CM2, sommes d'abord montés dans l'atelier des jouets alors que les CM1-CE2 restaient dans la salle du bas avec Jean-Marc qui leur a expliqué le rôle du Secours Populaire en ce qui concerne l'aide alimentaire. Nous avons ensuite inversé les groupes.

Nous sommes rentrés dans une salle où étaient exposés des tas de jouets emballés prêts à être offerts.

Ensuite nous sommes passés dans une autre salle où l'on donnait un « *coup de jeune* » aux jouets donnés par des gens solidaires pour les enfants en difficultés.

Nous avons terminé la visite de cette salle, le long de tous les murs des bacs étaient installés là, remplis de jouets, prêts à être préparés, reconditionnés et remis à neuf, avant d'être emballés.

Nous avons été impressionnés par le nombre de rubans, de paillettes et de papiers cadeaux qui étaient posés sur une table où 12 bénévoles travaillent tous les jours pour offrir plus de bonheur aux enfants qui n'ont rien.

Nous sommes ensuite revenus vers l'entrée, des bacs étaient installés là, remplis de jouets dans de beaux emballages transparents, mais cette fois les jouets étaient prêts à être envoyés aux familles !

ATTENTION !!!

Les jouets doivent être en bon état ainsi que les habits !

Les gens sans moyens ont les mêmes sentiments que nous : ils ont le droit de mettre des habits que nous pouvons mettre.

Ils doivent avoir des jouets où il ne manque aucune pièce.

Sur Toulouse, 500 familles ont besoin de cette aide précieuse !!!

Le **SECOURS POPULAIRE** se surnomme « *la béquille* », il aide des gens pendant un temps pour qu'ils soient capables de continuer seuls. Il ne fait pas la charité puisque les personnes aidées paient comme des clients (ils s'acquittent pour tout ce qu'ils achètent d'une somme modique). Cela permet au Secours populaire d'acheter des denrées ou autres produits que l'on ne leur donne pas.

Article de Agathe, Emma et Philomène
Photos de Justine

Ce numéro a été imprimé sur papier recyclé Imprimerie Trèfle - 05 61 35 55 33